



**USAID** | **MAROC**  
DU PEUPLE AMERICAIN



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture  
du Développement Rural  
et des Pêches Maritimes

Agriculture & Agrobusiness Intégrés

# FILIERE DES VIANDES ROUGES OVINES A L'ORIENTAL

## Note de Synthèse

**Chemonics International, Inc.**  
**Contract No. 608-M-00-05-00043-01**

**Submitted to:**  
**USAID/Morocco Mission**  
**U.S. Agency for International Development**

**SEPTEMBRE 2005**

Ce rapport a été préparé à l'intention de l'Agence Américaine pour le Développement International. Il a été élaboré par Chemonics International, Inc.



# FILIERE DES VIANDES ROUGES OVINES A L'ORIENTAL

## Note de Synthèse

**Septembre 2005**

Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur. Elles ne reflètent pas obligatoirement les points de vue de l'Agence Américaine pour le Développement International, ni ceux du Gouvernement américain.

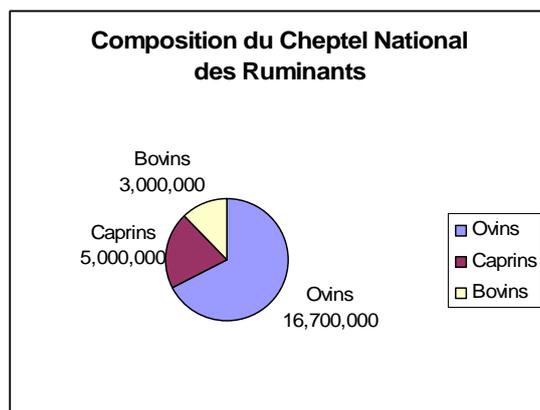


## 1. Introduction

Cette note de synthèse décrit succinctement les différents facteurs qui affectent la production et la commercialisation des viandes rouges ovine au niveau de l'oriental - depuis la production jusqu'aux centres de consommations – et identifie des points potentiels d'intervention du Programme Agriculture et Agrobusiness Intégré pour un développement plus poussé et durable de la filière viande rouge ovine.

## 2. Contexte National

A niveau national, la production de viandes rouges est assurée à 98% par les espèces ovines, caprines et bovines. Les effectifs exploités sont évalués à environ 24 millions de têtes (16.7 millions d'ovins, 5 millions de caprins et 3 millions de têtes de bovins). La production de viande ovine s'estime à environ 103 milles tonnes de viandes rouges par an, soit 28% de la production nationale en viandes rouges.



Les petits ruminants sont essentiellement concentrés dans les zones pastorales, agropastorales et sylvopastorales (Oriental, Moyen Atlas, Haut Atlas et le sud du Maroc). L'élevage de petits ruminants emploie directement ou indirectement une main d'œuvre très importante et fournit chaque année environ 5 millions de têtes sacrifiées à l'occasion de Aid Al Adha.

## 3. La Région de l'Oriental

L'Oriental est connue par la dominance de l'élevage sur parcours des zones de l'Haut Plateaux, dont les Communes les plus étudiées sont Béni Mather, Tandrara, et Béni Guil avec une population totale estimée à 28198 habitants sur une superficie 13,000 kms<sup>2</sup>, soit 2,17hab/Km<sup>2</sup>.

L'effectif ovin de la zone, dominé par la race Beni Guil, est d'environ 1.2 millions de têtes. Cet élevage est très vulnérable à l'aléa climatique et subit des pertes énormes durant les cycles sévères de sécheresse. Ce phénomène a induit des mutations profondes dans les systèmes d'élevage pratiqués. En effet, le recours à la supplémentation est devenu presque permanent réduisant ainsi les marges des éleveurs.

Par ailleurs, le marché des viandes rouges fait impliquer plusieurs agents économiques (éleveurs, intermédiaires, chevillards et bouchers..) et la formation des prix aux différents maillons de la commercialisation souffre de plusieurs difficultés liées aux stratégies et comportements des différents acteurs engagés.

Les caractéristiques générales de la région sont :

- **Climat:** Méditerranéen de type continental aride avec des précipitations faibles et irrégulières, variant du nord au sud de 163 à 230mm. Les températures maximales sont enregistrées en juillet (45°C) et les minimales en janvier (- 4°C).
- **Sols :** Texture limoneuse à sablonneuse avec une faible teneur en matière organique (0,2%).
- **Ressources en Eau :** Les eaux de surface sont rares et les nappes phréatiques sont très profondes.
- **Végétation prédominante :** Steppes à armoise blanche et steppes à alfa et des plantations d'arbustes fourragères (*Atriplex numularia*) réalisées dans le cadre du PDEPO.
- **Statut juridique des terres :** 96,3% de la SAU est collectif et le Melk (propriété privée), n'est observé que dans les superficies irriguées de l'ABM.
- **Productions végétales :** Principalement en bour avec des rotations céréales-jachères ou céréales-céréales avec dominance de l'orge. Les rendements obtenus sont généralement faibles et dépassent rarement les 5qx /ha. Les cultures pratiquées en irrigué sont les céréales, la luzerne, le maraîchage et les plantations fruitières.

#### 4. Les Productions Ovines à l'Oriental

Les deux systèmes d'élevage majeurs identifiés dans la zone sont le pastoral et l'agropastoral avec des sous-systèmes qui se distinguent par la mobilité du troupeau et le degré d'intensification de l'élevage.

Les animaux exploités dans la zone sont essentiellement constitués de la race de Béni Guil (dominante dans les Hauts Plateaux de l'Oriental), des animaux appartenant à la race algérienne Ouled Jellal et les produits de croisements des 2 races (Sefra et Reimbi). Les ovins dominent les effectifs des ruminants élevés dans la zone (71 à 86% des effectifs totaux). Toutefois, les bovins et les caprins commencent à prendre de l'importance.

Les brebis constituent plus de la moitié de l'effectif ovin total (54.2 %), indiquant une dominance des élevages de type reproducteurs et le sexe ratio est de 1/29. Le gardiennage des troupeaux est essentiellement familial.

En raison de la sécheresse, la transhumance a beaucoup diminué, mais certains éleveurs disposant de moyens financiers importants continuent encore à se déplacer à l'extérieur de leurs communes.

L'alimentation des animaux est assurée par les ressources pastorales, les aliments produits sur l'exploitation et les aliments achetés. Le parcours est utilisé d'une manière continue de Mars à Juin et de Septembre à Décembre. Pour le reste de l'année, leur utilisation est discontinuée selon la disponibilité des chaumes et de la jachère (Zniga). Les aliments de l'exploitation sont représentés par de la Jachère (ou Zniga) et des chaumes. Quant aux aliments achetés il s'agit essentiellement de l'orge et du son. L'achat d'aliments affecte sérieusement la trésorerie de l'éleveur. Le financement de ce poste est assuré par les ventes des jeunes mâles, puis les jeunes femelles et dans le cas extrême les reproductrices. La

reconstitution du cheptel est effectuée lorsque les conditions climatiques se rétablissent ce qui constitue une stratégie qualifiée de capitalisation/décapitalisation anti-aléas.

Les animaux sont supplémentés dès le jeune âge (15 jours) et la durée d'apport de supplément dépend des conditions de la l'année et peut varier de 8 à 12 mois. Les quantités apportées du mélange d'orge et de son varient de 100 à 800 g/j/tête. Les coûts d'alimentation représentent 47% des coûts totaux de productions dont la part d'orge et du son est estimée à 81%.

L'abreuvement du cheptel est assuré en hiver durant les années pluvieuses par les ghdirs et les cours d'eau. Par contre, en période sèche, l'eau devient un facteur limitant notamment pour les petits et les moyens éleveurs qui ne disposent pas de moyens de transport et de stockage d'eau (camion, tracteur, citerne..).

La conduite de la reproduction reste encore très aléatoire à l'exception des élevages encadrés par l'ANOC. En effet, la lutte n'est pas limitée dans le temps car le bélier reste en permanence dans le troupeau. Comme conséquence à cette attitude, on assiste à un étalement des naissances sur toute l'année. Néanmoins, 3 périodes essentielles d'agnelages ont été rapportées: Agnelage d'automne (Septembre-Novembre), agnelage d'hiver (Décembre-Janvier) et agnelage de printemps (Mars Mai). L'âge moyen au premier agnelage est de l'ordre de 16 mois pour les deux races ovines (Beni Guil et Ouled Jellal).

Pour ce qui concerne les performances de reproduction, le taux de fertilité obtenu pour l'ensemble de la zone varie de 89,6% à 90,8 %. Il varie avec les catégories d'éleveurs et même au sein du même élevage. Le taux de prolificité enregistré dans l'ensemble de la zone est de 102.5% à 103.8%. Le taux de productivité numérique est en moyenne de 89% pour la race Beni Guil et 91.7% pour la race Ouled Djellal. Le taux de réforme est en moyenne de 14.5%. Les raisons de réforme sont les besoins de trésorerie, notamment pour les petits et les moyens éleveurs, plutôt que de productivité (infécondité, vieillissement). Le taux de renouvellement est en moyenne de 14.1% à 13.7%. Il est inférieur au taux de réforme en raison des ventes des antenaises, surtout chez les petits et les moyens éleveurs, pour financer la supplémentation.

Toutes les catégories d'ovins sont touchées par la vente et plus particulièrement les jeunes. Les ventes sont opérées le long de l'année surtout chez les petits éleveurs. Chez les grands éleveurs, 2 pics de ventes ont été décrits dans la zone : Avril à Août et avant Aid Al Adha. Les éleveurs préfèrent écouler leurs produits dans les souks de Tendrara et Ain Beni M'thar.

La productivité de l'unité zootechnique exprimée en poids vif (kg) est en moyenne de 21.93 et 26.74 kg PV/UZ/an, respectivement, pour les élevage Beni Guil et Ouled Djellal.

L'engraissement des ovins est une pratique récente dans la région de l'Oriental. Il est apparu au cours des deux dernières décennies comme réponse à l'ensemble des mutations qui ont agité la région depuis la sécheresse des années 70. Cette activité est aussi un moyen de diversifier les sources de revenu afin de lutter contre les effets de la sécheresse et renforcer la stabilité de l'activité. Les éleveurs pratiquant l'engraissement régulièrement représentent 69%. Toutefois, l'effectif engraisé varie de 10 à 150 têtes. Les mâles constituent la part la plus importante des animaux engraisés (74 % des animaux). Pour ce qui concerne l'âge, les jeunes mâles de moins d'un an sont les plus représentés (70 % des ovins mis à l'embouche). Pour les femelles, les jeunes agnelles et antenaises sont très peu engraisées (6%) et les brebis réformées constituent l'essentiel des femelles mises à l'engraissement.

## 5. Atouts et Contraintes de la Filière

### **Les principaux atouts:**

- Importance des effectifs et des espaces pastoraux ainsi que la spécialisation des paysans de l'oriental dans l'activité d'élevage de petits ruminants.
- La race ovine exploitée est bien adaptée au milieu naturel et sa viande présente des qualités gustatives très appréciées.
- L'existence d'un marché national porteur et très dynamique.

### **Les principales contraintes:**

- Dépendance des troupeaux de la production pastorale.
- Utilisation parfois massive et déséquilibrée de la supplémentation
- L'engraissement présente beaucoup de déficiences en matière de choix des animaux, des périodes d'engraissement et surtout de formulation des rations.
- La surveillance sanitaire est très aléatoire.
- Le circuit de commercialisation est complexe et fait intervenir beaucoup d'intermédiaires.
- L'encadrement technique insuffisant

## 6. Développement de la filière viande rouge ovine

Le développement de la filière de viande ovine doit prendre en considération le système de production dans sa globalité. Ce système intègre le milieu naturel (parcours et cultures fourragères), les animaux qui exploitent les parcours, l'éleveur qui gère le milieu et les animaux, le marché d'aliments de bétail et des produits vétérinaires, les circuits de commercialisation qui affectent les prix de vente des animaux, les établissements d'abattage et les services de distribution de la viande, les préférences des consommateurs et leurs niveaux de revenus.

Le Programme Agriculture et Agrobusiness Intégré travaillera dans le cadre d'un plan de développement de la filière viande rouge ovine à l'Oriental organisé en fonction des principaux maillons de la chaîne de valeur :

*Le milieu naturel* : établir un plan participatif d'exploitation des parcours prenant en considération la dynamique de la végétation et les besoins de cheptel et ce à travers :

- La généralisation des mises en défens et des mises en repos
- La rotation des espaces dans tous les faciès pastoraux
- L'interdiction des défrichements et des prélèvements du bois sur l'alfa et les ligneux bas (Armoise, Salsola, Nooea, Atractylis)
- La redynamisation des coopératives pastorales
- Plantation des espaces sévèrement dégradés

*Conduite des troupeaux* :

- Eliminer tout animal improductif : stérile, âgé ou présentant des déficiences et/ou tares naturelles ou acquises
- Retirer les mâles non réservés à la reproduction du troupeau après sevrage, les engraisser et les vendre une fois le poids optimum est atteint.

- Maintenir un troupeau optimum facile à conduire particulièrement durant les années défavorables
- Corriger la supplémentation à travers un apport protéique, minéral et vitaminé particulièrement pour les animaux dont les besoins sont élevés (Brebis en lactation et jeunes en croissance).
- Gérer convenablement la reproduction
- Assurer une conduite efficiente de l'engraissement
- Mettre en place un plan prophylactique adapté et un calendrier de traitements des parasitoses internes et externes selon les cycles évolutifs des parasites

*L'éleveur :*

- Sensibiliser les éleveurs aux techniques de gestion des parcours (conservation des ressources) et de conduite des animaux et surtout de conduite d'engraissement ;
- Renforcer l'organisation professionnelle,

*La Valorisation des produits de l'élevage :*

- Maîtriser le système de production à travers la réduction des coûts de production (par tête et par kilogramme de viande produite)
- Renforcer le rôle de l'éleveur dans les circuits de commercialisation des animaux sur pied (p.ex. son implication directe dans les plateformes de commercialisation des animaux)
- Appuyer le développement de l'infrastructure industrielle et de transport de la viande pour mieux valoriser les produits d'élevage
- Instaurer un système de label qualité régional qui assurera une qualité gustative et sanitaire fiable
- Soutenir le développement des points de vente modernes et hygiéniques de la viande ovine de l'Oriental
- Contribuer à l'harmonisation d'un cadre juridique et économique de la filière avec des apports directs et un dialogue constructif entre les diverses structures publiques concernées : MADRPM, HCEetF, MCI, Min Int, Min Finances et les associations professionnelles au niveau régional (Coopératives pastorales, engraisseurs etc..) et national (ANPVR, ANOC, et autres).

## **7. Conclusion**

Malgré la sévérité du climat et la dégradation avancée des parcours, l'Oriental constitue toujours une zone favorable à un élevage extensif de petits ruminants. Toutefois, la pérennité de cette activité est tributaire d'interventions au niveau de système d'exploitation des parcours, de la conduite des troupeaux et de la valorisation des produits à travers un engraissement bien maîtrisé et une commercialisation bien ciblée.